

FRAB Midi-Pyrénées

61, allée de Brienne – BP 7044 31 069 Toulouse Cedex 7

Tél.: 05.61.22.74.99 / 06.86.31.15.52 Email: frab@biomidipyrenees.org

Le 29 octobre 2014

La Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques de Midi-Pyrénées lance une pétition pour demander au Conseil Régional plus de moyens pour financer les aides à l'Agriculture Biologique (aide à la Conversion et aide au Maintien) pour la période 2015-2020.

Le compte n'y est pas! Nous constatons que l'enveloppe budgétaire prévue, en Midi-Pyrénées, pour les aides à la Conversion des agriculteurs conventionnels vers l'agriculture biologique et pour les aides au Maintien dont bénéficient actuellement les agriculteurs biologiques, est largement insuffisante pour répondre aux besoins estimés pour la période 2015-2020 (66 millions d'€ prévus pour des besoins estimés à plus de 90 millions d'€). Or ces aides sont indispensables au développement de l'Agriculture Biologique dans notre région; une agriculture biologique qui vient répondre à de nombreux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux.

Nous déplorons cette situation et regrettons que le Conseil Régional n'ait pas, à ce jour, attribué plus de fonds européens FEADER à l'enveloppe destinée aux financements des aides bio.

Il s'agit là d'un signal politique fort et négatif envoyé aux agriculteurs que la bio pourrait intéresser, à tous ceux déjà en bio ainsi qu'aux consommateurs de plus en plus demandeurs de produits bio et locaux.

Ainsi, la FRAB Midi-Pyrénées, à travers le lancement d'une pétition en ligne s'adressant à tous les agriculteurs ainsi qu'aux consommateurs, souhaite envoyer un message fort au Président du Conseil Régional et lui demande d'augmenter les moyens prévus pour les aides bios sur la période 2015-2020.

Pour signer la pétition : http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/moyens-financiers-hauteur-enjeux-d-851.html

Texte complet de la pétition ci-après.



PETITION en ligne:

http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/moyensfinanciers-hauteur-enjeux-d-851.html

Pour des moyens financiers à la hauteur des enjeux de développement de l'Agriculture Biologique en Midi-Pyrénées

Pétition adressée à M. Martin MALVY, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées

Le Conseil Régional Midi-Pyrénées a transmis à l'Union Européenne son projet de Programme de Développement Rural pour la période 2015-2020. Ce document précise les choix réalisés pour l'utilisation des fonds européens de la Politique Agricole Commune (PAC), dont les aides de soutien à l'agriculture biologique.

Nous constatons que l'enveloppe budgétaire prévue, en Midi-Pyrénées, pour les aides à la Conversion des agriculteurs conventionnels vers l'agriculture biologique et pour les aides au Maintien dont bénéficient actuellement les agriculteurs biologiques, est largement insuffisante pour répondre aux besoins estimés pour la période 2015-2020. Or ces aides sont indispensables au développement de l'Agriculture Biologique dans notre région.

Nous déplorons cette situation et regrettons que le Conseil Régional n'ait pas, à ce jour, attribué plus de fonds européens FEADER à l'enveloppe destinée aux financements des aides bio. Cela est d'autant plus regrettable que l'Etat avait déterminé pour notre région une enveloppe destinée à l'AB de 25 Millions d'€. Or pour bénéficier de ces 25 Md'€ qui correspondent à 25% du montant des aides bio, il est nécessaire d'avoir en face 75% de FEADER soit 75 millions d'€. Or, le compte n'y est pas puisque le Conseil Régional Midi-Pyrénées ne propose que 50 millions d'€ aujourd'hui.

Il s'agit d'un signal politique fort et négatif envoyé aux agriculteurs que la bio pourrait intéresser ainsi qu'à tous ceux déjà en bio. Pour une grande partie de ces derniers, l'aide au Maintien risque d'être supprimée. Pourtant cette aide rémunère des pratiques qui bénéficient à l'ensemble de la société : l'agriculture biologique ne pollue pas, elle préserve la santé des hommes, elle respecte l'environnement, la biodiversité et les paysages, elle crée des emplois.

Ce positionnement politique est également un message négatif pour tous les consommateurs et les citoyens de notre région qui, de façon croissante, choisissent de réorienter une partie de leur consommation vers les produits bio locaux.

Parce que nous souhaitons que l'Agriculture Biologique reste un véritable atout tant d'un point de vue économique qu'environnemental pour notre région,

Parce que l'Agriculture Biologique œuvre au service de l'intérêt général et s'engage pour les générations futures, nous vous demandons, Monsieur le Président, de :

- 1- Réévaluer l'enveloppe budgétaire prévue pour les aides aux producteurs bio (à noter que ces aides sont entièrement financées par les fonds européens et de l'Etat et ne ponctionnent pas le budget de la Région).
- 2- Faire en sorte que l'ensemble des producteurs bio de la région puissent bénéficier d'une aide au maintien.
- 3- Veiller à la cohérence globale des aides agricoles de la PAC afin de garantir le principe de progressivité qui veut que les fermes engagées en bio bénéficient d'aides supérieures à celles accordées pour des démarches environnementales moins abouties et non contrôlées.

